



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 15 octobre 2019

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON, sous la présidence de Mme Catherine THIÉBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h06

Etaient présents :

G.B.M : AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BESANÇON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; TAILLARD Fabrice ; THIÉBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ;

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; FAIVRE Sarah ; MONIOTTE Jacques ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : MARCHAL François

Etaient excusés :

G.B.M : DEVESA Cyril ; POULAIN Anthony suppléant de DEVESA Cyril ; RUTKOWSKI Serge

C.C.L.L : BOILLON Michel ; MARECHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; GROLEAU Colette ; QUÉTÉ Gérard

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Yannick POUJET

Procuration de vote :

Mandants : DUCHÉZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; STHAL Rémi

Mandataires : POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine ; LOPEZ François ; VAN HELLE Gérard

Objet : Interventions dans les collèges sur les DEEE

INTERVENTIONS DANS LES COLLEGES SUR LES DEEE

Rapporteur : Madame Françoise GALLIOU, Vice-Présidente

I. RAPPEL DES INTERVENTIONS RÉALISÉES EN 2018

Ces dernières décennies sont marquées par l'abondance de nouvelles technologies prenant de plus en plus de place dans nos vies. Moyen de communication, d'échanges ou de loisirs, ils sont partout dès le plus jeune âge. Le devenir de ces objets en fin de vie que l'on appelle DEEE (Déchets d'Équipements Electroniques et Electroniques pose des questions environnementales fortes. C'est pourquoi, depuis maintenant 5 ans, toute classe de collège résidant sur le territoire du SYBERT, de la 6ème à 3ème, a la possibilité de participer à un projet pédagogique de 2 ou 3 séances sur cette thématique.

Sur l'année scolaire 2018-2019, 7 collèges ont fait une demande d'intervention mais seulement 5 établissements ont été retenus pour un total de 7 classes et 160 élèves :

- 3 collèges de Besançon (Voltaire, Camus et Diderot)
- le collège de Pouilley-les-Vignes,
- le collège de Chatillon-le-Duc.

Le format proposé se compose de 2 séances de 2 heures en classe suivi d'une visite de terrain chez Demain Environnement à Lons-le-Saunier

- Séance 1 : qu'est-ce qu'un DEEE, comment l'éliminer, pourquoi est-il important de le recycler ?
- Séance 2 : visite du site de Demain Environnement, collecte et démantèlement des petits appareils en mélange (PAM)
- Séance 3 : que deviennent les matières recyclées ? Questionnement sur nos modes de consommation avec des chiffres clés



Visite de Demain Environnement (Lons-le-Saunier) – Stock de DEEE équivalent à trois jours de collecte des petits appareils électriques en mélange

II. PROPOSITION POUR L'ANNÉE 2019-2020

Il est proposé de renouveler l'organisation de ce projet éducatif dans les collèges du territoire. En fonction des inscriptions, entre cinq et sept classes pourront profiter de ces interventions pour un total prévu de quinze séances.

Le montant total du projet s'élève à 3 675 € HT (15 séances, préparation et coordination incluses). S'ajoute à cela le transport des classes qui souhaitent prolonger les interventions par une visite facultative site Demain Environnement.



Les interventions, ainsi que les déplacements en bus vers Lons-le-Saunier, sont intégralement pris en charge par le SYBERT mais financés par l'éco-organisme Eco-Système dans le cadre du soutien à la « communication événementielle » qui s'élève à 6 000 € (forfait annuel).

Info déchets d'équipements électriques et électroniques

A l'issue de la séance animée par M. Redoutex, animateur responsable environnement pour le SYBERT, un **bac de récupération de DEEE** a été fabriqué et mis en place dans le hall du collège par les éco-délégués.

Depuis le 4 décembre et jusqu'aux vacances de Noël, ce bac est à disposition de tous les personnels et élèves de l'établissement pour récupérer les DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques.



Ces déchets seront emmenés à la déchèterie afin d'être recyclés et donc valorisés. Pensez à utiliser ce bac et à rapporter vos petits appareils électroménagers qui ne fonctionnent plus !

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur cette proposition d'interventions pédagogiques auprès des collèges du territoire, déjà prévue au budget 2019.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIÉBAUT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Préfecture du Doubs

Reçu le 22 OCT. 2019

Contrôle de légalité

